

LE CESSOYEN

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CESSOY-EN-MONTOIS N°33

OCTOBRE 2026



Vue aérienne de Cessoy-en-Montois (non datée) ...

Directeur de la publication : Daniel RAY
Rédaction : Daniel, Alain, Elisa, Angélique,
Frédérique, Claire

Imprimé par nos soins.
Dépôt légal : 2009 PREF 008

DANS CE NUMERO :

PAGE 3 LE MOT DU MAIRE

PAGES 4 À 5..... RÉFECTION DE L'AIRE DE JEUX

C'EST LA RENTRÉE...

PAGES 6 À 7 LE TEMPS D'UN INSTANT...

PAGES 8 À 9 INTERVIEW DU MAIRE...

PAGES 10 À 11 CESSOY-EN-FETE

PAGES 12 À 13 PATRIMOINE DE CESSOY

LA CHALAROSE DU FRÊNE

PAGES 14 À 15 PANNEAU POCKET

TARIFS DU CIMETIÈRE

SÉCURITÉ RD75

PAGE 16 MOTS MELES ET ETAT CIVIL

Secrétariat de la mairie

Claire vous accueille en mairie :

Lundi 14h à 17h

Jeudi de 9h à 12h et 14h00 à 17h

Téléphone : 01.60.67.44.72.

Mail : mairiecessoyenmontois@wanadoo.fr

Le Maire : 06.08.60.09.21.

Site www.cessoy.fr

Email: mairiecessoyenmontois@wanadoo.fr

Panneau pocket : Cessoy en favoris



LE MOT DU MAIRE

Chères Cessoyennes, chers Cessoyens,

Les vacances de la Toussaint approchent déjà à grands pas après une rentrée dynamique. Cet été, nous avons partagé de beaux moments de convivialité lors de la fête des voisins, avec son feu d'artifice à l'étang du Souci, et lors du repas des anciens au parc du Bicentenaire, avec une animation musicale.

Si la canicule a éprouvé notre quotidien, nos écoliers et l'ensemble de notre environnement, nous attendons avec espoir un automne humide et un hiver qui revitaliseront la Nature et l'étang du Souci.

La rentrée est aussi synonyme de projets qui se concrétisent pour notre commune, comme la limitation de vitesse sur la départementale, le renouvellement de l'aire de jeux, l'installation de la climatisation à l'école et la mairie ainsi que les futurs travaux rue des Meuniers.

Tous ces projets avancent grâce à votre engagement et à l'écoute permanente de l'équipe municipale.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel automne.

Daniel Ray, le Maire

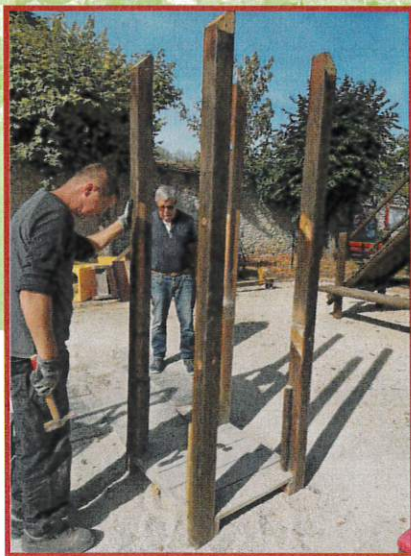
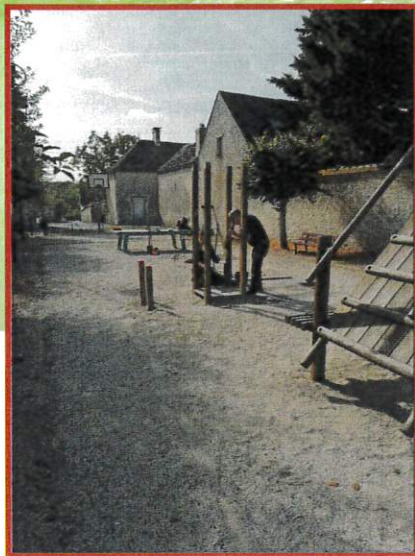


RÉFECTION DE L'AIRE DE JEUX EN IMAGES....

Le dernier contrôle technique de l'aire de jeux indiquait que les structures n'étaient plus conformes malgré les interventions successives pour les prolonger.

Ce lieu étant très fréquenté, il devenait urgent d'intervenir. Le Conseil municipal a opté pour une réfection complète des jeux.

Nous espérons qu'ils pourront de nouveaux accueillir nos enfants dès les prochaines vacances.



C'ÉTAIT LA RENTRÉE....

Cette année, la classe de Madame Pichou se compose d'élèves de CE2 (9) et de Grande section (13). En prévision de leur arrivée début septembre des modifications ont été nécessaires afin d'accueillir les tout-petits.

A savoir, adaptation des sanitaires, changement des bureaux et des chaises, mise à hauteur des porte-manteaux, confection d'étagères par Marc Jarnait, et entretien habituel de rentrée scolaire...

Le recrutement d'un accompagnant n'ayant pas abouti, Madame Frédérique Ray a repris du service en tant que vacataire. Le poste est toujours ouvert aux candidatures !

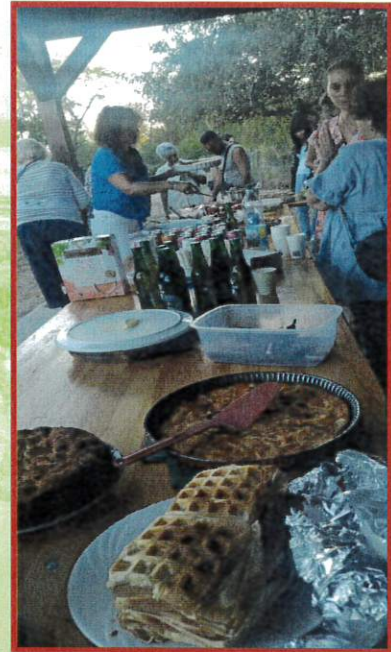


LE TEMPS D'UN INSTANT...



Pêle-mêle : fête de la musique, repas du 14 juillet, fête des voisins, feu d'artifice, repas des anciens...

Merci à tous de votre présence



BILAN DES TRAVAUX, ENTRETIEN ET PROJETS POUR NOTRE VILLAGE....



MENÉE PAR ELISA

Pour ce nouveau numéro du journal de notre village, nous avons rencontré Monsieur le Maire afin de faire le point sur les nombreux chantiers menés à bien ces derniers mois, l'entretien du quotidien et les projets d'avenir de notre commune.

1. Bilan et projets en cours : quels sont les principaux chantiers réalisés ?

Monsieur le Maire, pouvez-vous nous dresser un bilan des principaux chantiers menés dans le village au cours de l'année écoulée ?

Monsieur le Maire : *C'est une année particulièrement active que nous venons de vivre. Nous avons d'abord mené plusieurs chantiers d'envergure autour de la route de Meigneux et de l'étang du Souci. Pour l'étang, nous avons pris en charge la coupe des haies sur nos propres fonds, ainsi que le renforcement des berges avec du calcaire et un bardage (réalisé en partie par l'association de pêche et en partie en collaboration avec les copains d'Alain Burkhard). À la demande du préfet, suite aux dramatiques noyades en Seine-et-Marne, un panneau interdisant la baignade a également été installé.*

Dans cette même zone, la rue du Souci a bénéficié d'un rebouchage des trous. En revanche, la réfection de la vieille route de Mons (rue des Meuniers) a dû être reportée à une date ultérieure en raison de la forte hausse du coût du bitume. Sur la rue des Meuniers, les trottoirs ont été nettoyés et le compteur électrique a fait l'objet d'un entretien minutieux pour garantir son bon fonctionnement.

Et concernant la voirie et la sécurité ?

L'aménagement de la RD 75 s'est mis en place grâce au Département pour limiter la vitesse à 50 km/h, et la pose de la signalisation est en cours.

Nous avons dû faire face à une difficulté particulière cette année pour le nettoyage de la voirie, fortement impacté par la sécheresse.

La rue des Roses a vu sa voirie nettoyée à deux reprises.

La rue aux chevaux a bénéficié d'un réaménagement complet comprenant du bitumage, la création d'une zone de stationnement en bas de rue et la pose de panneaux de limitation de vitesse obligatoires.

Du côté du lavoir, nous avons pour projet d'aménager l'accès.

L'ensemble des chemins communaux a par ailleurs vu le passage d'une épareuse pour tailler les branches.

Pour nos équipements et notre vie locale, nous avons procédé à l'aménagement d'un tout nouveau parc de jeux pour les enfants. À l'école, des travaux ont été réalisés suite au changement de niveau (de la classe de CE2 à GS), avec l'installation de nouvelles tables, de sanitaires et de portemanteaux. Nous avons également acquis un grand barnum qui a permis d'accueillir trois superbes manifestations : une organisée par Cessoy en Fête (la Fête des Voisins), une pour les seniors et le traditionnel 14 Juillet de la mairie. Enfin, nous avons acheté de nouvelles illuminations pour Noël et préparons activement une belle surprise pour le Noël des enfants.

Sur le plan technique et numérique, la mairie a modernisé son parc informatique, déployé l'application Panneau Pocket pour améliorer l'information des habitants, et procédé à la mise aux normes de l'ensemble des armoires électriques.

2. Entretien du quotidien et voirie : comment gérons-nous le village au jour le jour ?

L'entretien des routes, des chemins et des espaces verts est au cœur des préoccupations des habitants. Comment s'organise ce travail au quotidien face aux défis climatiques ?

Monsieur le Maire : Nous faisons le maximum avec nos équipes pour maintenir le village propre et sûr, malgré des aléas climatiques de plus en plus fréquents, comme nous l'avons constaté avec la sécheresse. L'entretien de la voirie, des espaces verts et des chemins demande un suivi constant, et nous mobilisons nos moyens au plus près des besoins des habitants pour préserver notre cadre de vie.

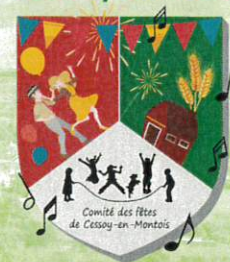
3. Transition énergétique et développement durable : où en est la commune ?

La commune a-t-elle engagé des travaux de rénovation énergétique sur ses bâtiments et ses équipements ?

Monsieur le Maire : Tout à fait, c'est un axe prioritaire pour maîtriser le budget communal et faire face au changement climatique. Nous avons entièrement réfectionné la toiture du bâtiment regroupant la mairie et l'école, et nous avons en prévision l'installation d'une pompe à chaleur pour l'école.

Concernant l'éclairage public, nous poursuivons notre bascule vers les LED : nous en sommes actuellement à 75 % du parc, avec l'objectif d'atteindre 100 % avant la fin du mandat. Nous prévoyons également le retour progressif de l'éclairage la nuit, grâce à l'installation de lampes dont l'intensité s'adaptera automatiquement en fonction de la luminosité ambiante.





FAIRE BATTRE LE COEUR DE NOTRE VILLAGE

L'ESPRIT DE CESSY EN FÊTE

PAR ELISA

Dans un monde où les rythmes effrénés nous poussent parfois à l'isolement, certains villages dont le nôtre font le choix de la convivialité et du lien humain. Ce qui rend précieuse la vie dans un village, c'est précisément sa dimension humaine. Contrairement aux grandes villes comme Paris où l'on peut vivre aux côtés d'inconnus sans jamais croiser leur regard, la beauté d'ici réside dans cette proximité et cette solidarité qui se perdent ailleurs. C'est de cette envie profonde de « vivre-ensemble » qu'est née, il y a maintenant trois ans, l'association **Cessey en fête**.

Notre objectif est simple et partagé : mettre en fête notre village et créer de véritables occasions de rencontre, toutes générations confondues. Depuis ces trois années, le travail de tous a porté ses fruits avec de belles animations et, nous le croyons sincèrement, de bons moments de partage. Notre association a été créée pour rassembler largement et fédérer toutes les bonnes énergies de chacun.

Tout au long de l'année, nous essayons de faire vivre ce lien à travers divers rendez-vous pensés pour dynamiser notre commune et proposer des activités aux enfants. Qu'il s'agisse d'Halloween, de la confection des décorations de Noël pour illuminer nos rues, de la fabrication de notre char pour participer au Carnaval, ou encore de la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques et de la brocante, chaque événement est l'occasion de se retrouver.

La Fête des voisins et la Fête de la musique viennent compléter cette belle dynamique. D'ailleurs, notre dernière Fête des voisins a été un vrai succès, réunissant une soixantaine de personnes. Les enfants ont pu jouer ensemble tout au long de la soirée, tandis que sourires et bonne humeur n'ont pas quitté les participants une seule minute ! Et pour la Fête de la musique, nous avons eu le plaisir de faire jouer un talentueux musicien du village, qui a su animer et faire vibrer avec son groupe « B@h, Pourquoi Pas » cette belle soirée. C'est précisément pour vivre ces instants suspendus que notre association continue de s'investir, avec l'aide et l'enthousiasme de tous les bénévoles.

Prochain rendez-vous : tous en piste pour Halloween !

L'automne est bien là, et avec lui vient l'un des rendez-vous préférés des enfants... et des plus gourmands ! Petits monstres, sorcières et fantômes en tout genre sont attendus de pied ferme pour fêter Halloween comme il se doit.

Nous vous donnons rendez-vous le **31 octobre, dès 17h au parc du Bicentenaire**, pour un goûter à donner des frissons qui mettra tout le monde dans l'ambiance.

Ensuite, vers **17h30**, grand **départ du cortège** pour arpenter les rues du village. Costumes effrayants et paniers vides seront de rigueur pour aller frapper aux portes et prononcer la célèbre formule du « un bonbon ou un sort ». Une belle occasion de partager un moment joyeux en famille et de faire vivre le village au rythme des rires des enfants !

Un appel aux bonnes volontés

Pour que cette belle aventure continue et que notre village reste vivant, nous avons toujours besoin de nouvelles bonnes volontés prêtes à s'investir pour le bien-vivre de notre communauté. N'oublions pas que chacun participe avec ses propres moyens et selon le temps qu'il peut y consacrer. Il ne s'agit en aucun cas d'un travail à temps plein : ici, chacun fait simplement ce qu'il peut, et c'est la mise en commun de ces petits efforts qui fait toute la force de notre association !

Le Samedi du village

Pour prolonger l'esprit de ces moments passés ensemble et ce parfum d'attente joyeuse qui précède nos fêtes, comment ne pas penser aux vers de Giacomo Leopardi dans *Le Samedi du village* :

La jeune fille revient de la campagne,

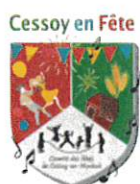
Portant son bouquet,

Et porte, à ce qu'on dirait, dans son cœur et sur son visage,

L'espérance de demain.

Demain, jour de fête,

Qui réjouit son cœur.



DES BONBONS OU UN SORT !

Déguisement
effrayant
souhaité !

**SAMEDI 31
OCTOBRE**

RDV à 17h
au Parc du
Bicentenaire

Départ cortège
17h30



Chasse aux bonbons

PATRIMOINE : QUAND L'ARGILE ET LA BRIQUETERIE FAÇONNAIENT CESSOY

PAR ANGÉLIQUE

Si notre village aujourd'hui se caractérise par sa douceur de vivre, son sol renferme une histoire artisanale riche. Pendant plusieurs décennies, l'exploitation de l'argile et la présence d'une briqueterie ont rythmé la vie des Cessoysiens, laissant une empreinte durable dans notre paysage et jusque sur les murs de nos habitations.



Le territoire du Montois bénéficie de terres argileuses de grande qualité. À Cessoy, cette ressource naturelle a été exploitée pour la fabrication de matériaux de construction et de faïence - une tradition si marquante que le blason officiel de notre commune en fait référence, via une assiette ornant ce dernier.

La vie dans notre commune s'articulait autour de cette activité. Les carrières fournissaient la matière première acheminée vers les fours pour créer des briques estampillées du nom de notre commune.

Le bâtiment appelé le Château de la Briqueterie abritait à l'époque la direction et les bureaux de cette exploitation du XIX^e siècle. Les céramiques étaient réalisées dans l'entreprise située à Choisy-le-Roi.

Ce sceau gravé directement dans la terre cuite est le témoin direct du savoir-faire de nos anciens. Une bonne partie des maisons anciennes de la commune ont été bâties avec ces briques fabriquées à deux pas d'ici.

Aviez-vous remarqué ce détail sur votre maison, votre grange ou votre muret ? Ouvrez l'œil : les briques estampillées « H.B CESSOY » sont encore visibles dans le village. La marque « H.B » correspond aux initiales de Hippolyte Boulenger, dont la famille figure parmi les grandes dynasties de l'industrie de la céramique en France au XIX^e siècle.



En 1889, celle-ci a remporté les deux tiers du marché pour l'habillage du métro parisien (vous l'avez peut-être d'ailleurs déjà aperçue en empruntant les couloirs du métro parisien).



Par ailleurs, pour témoigner de son empreinte locale, l'école de Cessoy porte aujourd'hui son nom.

Extraction de glaise

Ancienne carte postale colorisée par IA

ZOOM SUR LA CHALAROSE DU FRÊNE

PAR ANGÉLIQUE

Comprendre la maladie du frêne

Lors de vos promenades sur les sentiers ou dans les bois de notre commune, vous avez peut-être observé des frênes au feuillage moins dense ou aux branches sèches. Notre village, à l'image du territoire national fait face à la **chalarose du frêne**, une maladie qui affecte cette essence présente dans notre paysage. Ce phénomène est causé par un champignon microscopique originaire d'Asie. Porté par le vent, il atteint les feuilles durant l'été avant de se propager au bois.

Les températures élevées et la sécheresse de cet été participent au processus. Un arbre en stress hydrique puise dans ses réserves et devient plus sensible aux attaques du champignon.

Reconnaître un frêne atteint par la chalarose se fait par ce que l'on nomme un dépérissement :

- Ses branches supérieures se dessèchent et perdent leur feuillage.
- Des taches brunes apparaissent, ainsi que des crevasses ou des zones où l'écorce se détache.
- Le bois devient cassant.

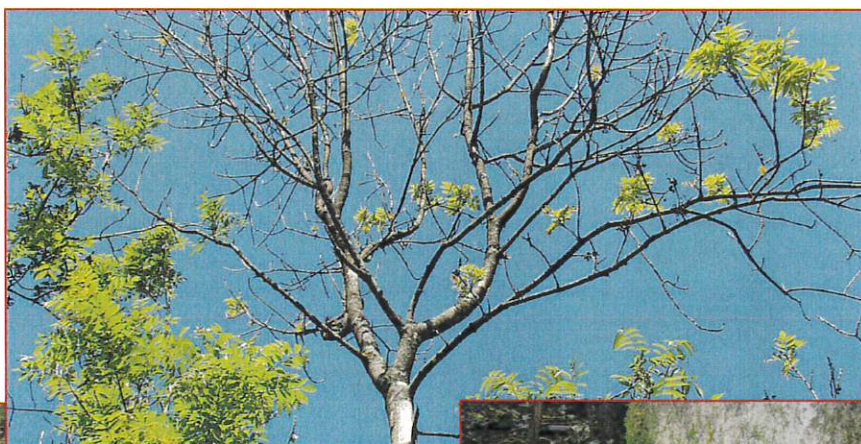
Le frêne est un arbre courant dans le Montois, le long des chemins, dans les boisements ou dans les jardins. La municipalité assure une surveillance des arbres du domaine public pour identifier les sujets malades et intervenir par l'élagage ou l'abattage de sécurité.

Que faire si vous avez un frêne malade chez vous ?

Si l'arbre se trouve à proximité de votre habitation, d'un fil électrique ou de la clôture d'un voisin, vous pouvez solliciter un professionnel (élagueur) pour retirer les branches mortes.

Le bois de frêne touché demeure un bois de chauffage adapté. Il peut être utilisé pour votre cheminée ou votre poêle.

Tout n'est pas perdu, environ 1 à 5 % des frênes présentent une résistance naturelle à la maladie. Si votre arbre conserve sa couleur verte malgré la chaleur et la présence du champignon, il convient de le préserver.



PANNEAU POCKET : UN VRAI SUCCÈS !

Lancé pour faciliter votre quotidien et renforcer la communication locale, PanneauPocket rencontre un formidable succès auprès de vous.

Vous êtes déjà très nombreux à avoir téléchargé l'application sur vos smartphones ou tablettes : **128 téléchargements**. Un grand merci pour votre engouement ! Ce plébiscite confirme l'intérêt d'un outil moderne, direct et accessible à tous pour rester informés en temps réel.

Depuis son lancement le 20 avril 2026, plus de 10 200 lectures ont été réalisées sur l'application !

Pourquoi un tel engouement ?

- L'information au bout des doigts : Alertes de la mairie, travaux, rappels d'événements ou actualités des associations... Tout arrive instantanément chez vous.
- Zéro contrainte : Pas besoin de créer de compte ni de communiquer vos données personnelles, l'utilisation est 100% anonyme, gratuite et sans publicité.
- Pour tous les âges : Son interface simple d'utilisation séduit aussi bien les plus jeunes que nos aînés.

Vous ne l'avez pas encore adopté ? Rien de plus simple ! Rendez-vous sur l'App Store ou Google Play, téléchargez l'application Panneau Pocket gratuitement, puis tapez le nom de notre commune pour l'ajouter à vos favoris ♥.



Les informations et alertes de la commune sont sur PanneauPocket

Scannez pour télécharger l'appli !



100% GRATUIT | **0% PUBLICITÉ** | **100% ANONYME**

📱 Accessible également sur ordinateur app.panneaupocket.com

CIMETIÈRE COMMUNAL

RÉAJUSTEMENT DES TARIFS DES CONCESSIONS

Par une délibération adoptée à l'unanimité, le Conseil municipal a voté le réajustement des tarifs des concessions et des espaces funéraires du cimetière communal. Cette décision vient actualiser la grille tarifaire précédente qui était en vigueur depuis le 13 juin 2020.

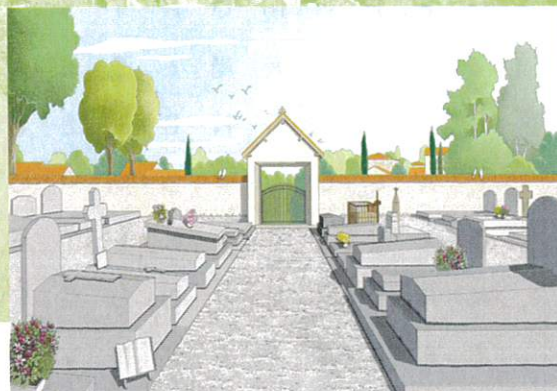
La nouvelle grille tarifaire applicable :

Concessions en terrain nu (Caveau ou Cavurne) :

- Durée de 15 ans : 150 €
- Durée de 30 ans : 300 €
- Durée de 50 ans : 500 €

Columbarium (Cases) :

- Durée de 15 ans : 400 €
- Durée de 30 ans : 750 €



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

VIGILANCE RENFORCÉE ET AMÉNAGEMENTS

La dangerosité de la **RD75 (route de Donnemarie)** n'étant plus à démontrer, les élus et les services techniques du département se sont réunis pour analyser la situation. Le constat partagé met en avant des vitesses excessives, des difficultés lors des manœuvres de stationnement et un manque de sécurité pour les piétons.

Afin de protéger les usagers et les riverains, plusieurs pistes d'aménagements ont été mis en œuvre :

- Réduction de la vitesse : La vitesse maximale autorisée a été abaissée à 50 km/h dans la traversée du lieu-dit, avec la mise en place d'une zone de transition à 70 km/h et d'une signalisation dynamique bien visible.
- Sécurisation des piétons : Les passages piétons sont renforcés par des panneaux lumineux. Au niveau du carrefour à feux, les trottoirs ont été aménagés et équipés de bandes podotactiles pour les personnes malvoyantes.
- Contrôle des équipements : La commune s'engage à assurer un suivi régulier du bon fonctionnement des feux tricolores à l'intersection de la RD75 et de la RD62.



MOTS MÊLÉS...

T	I	L	L	E	U	L	S	L	V	L	Q	Y	H
M	P	O	P	L	X	S	A	B	W	A	Y	T	G
R	O	S	E	S	P	V	Y	A	H	V	D	O	U
H	F	F	H	M	O	H	T	S	X	O	U	G	I
Z	C	H	A	R	M	E	S	S	K	I	W	Z	L
U	J	T	X	R	N	B	M	E	B	R	T	L	L
F	W	C	O	Q	V	D	M	P	O	N	T	J	O
O	X	Y	G	L	A	X	E	T	F	C	J	H	T
N	R	E	M	T	L	O	U	G	R	E	W	F	E
T	F	X	A	A	L	X	N	V	L	S	I	Z	R
A	J	R	I	C	E	K	I	E	E	S	X	F	I
I	H	J	R	G	E	B	E	R	A	O	V	Q	E
N	X	G	I	L	C	E	R	S	F	Y	V	S	A
E	W	V	E	H	Z	I	S	L	S	O	U	C	I

Les mots peuvent être cachés horizontalement ou verticalement.

MAIRIE
CESSOY
FONTAINE
TILLEULS
ROSES
SOUCI
PONT
GUILLOTIERIE
LAVOIR
VALLEE
MEUNIER
CHARMES
BASSE
COQ

ETAT-CIVIL

Naissance :

Juliette ANDUJAR le 29 septembre 2026



Décès :

3 décembre 2025 : Gisèle HOTTIER, 101 ans

16 janvier 2026 : Gérard VINCENT, 67 ans

